

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1303

présenté par  
M. Bothorel, rapporteur

-----

### ARTICLE 8

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« à ces conditions, aucun gestionnaire qui détient d'un texte »

les mots :

« au même II, aucun gestionnaire qui détient d'une loi ou d'un règlement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.